

ADIEU BAZOU AU QUÉBEC

AVIS AUX CONSOMMATEURS ET AUX CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

L'ARPAC n'est pas le gestionnaire du programme de mise à la ferraille canadien ADIEU BAZOU pour les véhicules automobiles de 1995 et plus vieux au Québec.

Toutefois, si vous éprouvez des difficultés techniques à participer à ADIEU BAZOU au Québec pour une des raisons suivantes :

- Communication difficile avec ADIEU BAZOU au Québec;
- Ligne téléphonique occupée;
- Ligne téléphonique qui sonne mais demeure sans réponse;
- Pas de retour d'appel après avoir laissé votre message sur le répondeur téléphonique;
- Problème de traitement de votre dossier;
- Délai de remorquage de votre véhicule;
- Recycleur automobile suggéré trop éloigné de votre résidence;
- Vous n'avez pas été satisfait du service en général;
- Pour toute autre situation et commentaire,

écrivez-nous un courriel pour nous résumer en quelques mots votre expérience avec ADIEU BAZOU au Québec à : info@arpac.org.

Il nous fera plaisir de réacheminer vos informations aux personnes en autorité afin qu'un suivi de votre courriel soit effectué dans les meilleurs délais et que des correctifs soient mis en place.

S'il vous plaît, **veuillez ne pas nous téléphoner**, nous ne sommes pas le gestionnaire du programme ADIEU BAZOU au Québec mais nous voulons améliorer ce service offert aux consommateurs et aux concessionnaires automobiles québécois.

Tous nos membres de l'ARPAC offrent la récupération des véhicules via le programme «[Mise à la ferraille ARPAC](#)» dont vous pouvez consulter les informations sur notre site web.

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'améliorer le programme ADIEU BAZOU au Québec !

Simon Matte
Président-directeur général - ARPAC

27 novembre 2009